



Règles de facturation du forfaits hospitalier

Par **reganam_old**, le **24/10/2007** à **16:13**

Le forfait hospitalier de sortie est il à la charge du malade pour les cas d'accident de travail, de patient article 115. Enfin, je cherche un site ou un document qui retrace l'ensemble des règles de facturation des établissements de soins publics. Pouvez vous m'en indiquer un? merci d'avance

Par **ly31**, le **12/11/2007** à **10:06**

Bonjour,

Le forfait hospitalier de sortie n'est pas à la charge du malade en cas d'accident du travail

IL y a quelque chose que je ne comprends pas, vous vous référez à l'article 115 qui appartient "aux Anciens Combattants", si toutefois vous appartenez à cette catégorie, vous ne devez plus être en activité !

Quel âge avez vous ? ? ?

A vous lire

ly31